École Clair Matin

INFO-PARENTS

JANVIER 2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1 **Bonne année 2018 !**	**2**	**3**	**4**	**5**
8 Journée pédagogique SDG pour les élèves inscrits	**9**	**10**	**11**	**12**
15 **Je vote pour mon prof!**	**16** C.É. 18h45	**17**	**18**	**19**
22 Début des admissions des nouveaux élèves **22 janvier au 02 février 2018**	**23**	**24**	**25**	**26** Journée Pédagogique 100e journée SDG pour les élèves inscrits
29	**30**	**31**		

École Clair Matin

EN UN CLIC

Obtenez toutes les informations nécessaires pour l'admission des nouveaux élèves en allant sur le site de la Commission scolaire www.cssmi.qc.ca, sous l'onglet «admission et inscription».

Vous y trouverez la procédure d'admission et d'inscription, un moteur de recherche pour trouver une école de quartier, la liste et le portrait des écoles, les dates des soirées d'information dans les écoles, les examens pour les projets de la Commission scolaire, la politique d'admission et d'inscription ainsi que le cadre d'organisation scolaire tel qu'adopté par les commissaires. Voyez aussi les annonces dans les médias locaux.

ADMISSION des élèves à la MATERNELLE et des NOUVEAUX ÉLÈVES au PRIMAIRE
22 JANVIER AU 02 FÉVRIER 2018 INCLUSIVEMENT

AU SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE :
9 h à 10 h 45 et 13 h à 15 h

NOTEZ QU'il Y AURA, LE MERCREDI 24 JANVIER SEULEMENT,
UNE PÉRIODE D'ADMISSION SUPPLÉMENTAIRE
DE 15 h 30 À 17 h ET DE 18 h À 19 h 30

ATTENTION

Les parents des élèves fréquentant déjà l'école Clair Matin recevront VIA INTERNET un formulaire à remplir au cours du mois de février 2018 afin de réinscrire votre ou vos enfant(s) pour la prochaine année scolaire.

RAPPEL IMPORTANT
Communication en cas d'urgence à la CSSMI

Comment savoir si un établissement est ouvert ou fermé? Voici les six façons de savoir si un avis de fermeture est émis :

1. La page d'accueil du site Internet de la CSSMi www.cssmi.qc.ca
2. L'application mobile CSSMI (gratuit via AppStore ou Google Play)
3. L'infolettre Urgence neige (couriel) de la CSSMI
4. Message téléphonique au 450 974-7000
5. Message téléphonique de la chaque établissement
6. Les médias traditionnels. La CSSMI ne contrôle pas le message diffusé par les médias.

Pour éviter toute confusion de messages, la CSSMI ne privilège pas le média social Facebook comme moyen de diffusion lors des situations d'urgence.

École Clair Matin

SÉCURITÉ : DÉBARCADÈRE D'AUTOBUS

L'arrivée des autobus dans le débarcadère représente un risque important d'accident pour les élèves et les adultes. Certains petits ou grands ont parfois des comportements téméraires qui peuvent provoquer des situations dramatiques. Nous interdisons donc toute circulation (vélos, piétons, autos) dans le débarcadère des autobus. Les parents qui reconduisent leur enfant à l'école doivent utiliser le stationnement de la ville, le débarcadère près des autobus ou la zone de la rue St-Laurent.

RÉINSCRIPTION EN LIGNE

Les parents de l'école pourront réinscrire leur enfant au moyen de l'application en ligne Mosaik-Inscription. Vous recevrez par courriel toute l'information nécessaire vers la mi-février. Il est donc important de nous aviser si vous avez changé d'adresse courriel ou encore s'il est récent que vous en possédez une. Pour les parents qui n'ont pas d'adresse courriel, vous recevrez au plus tard le formulaire de réinscription par l'entremise de votre enfant vers la fin du mois de février 2018.

SERVICE DE GARDE

COMMUNICATION

S'il vous plait, privilégier les courriels, les appels téléphoniques et la boîte vocale pour les messages destinés au service de garde. Merci de votre collaboration !

TARIFICATION

Depuis janvier 2018, la tarification journalière au service de garde a été indexée. La facture des parents passe donc de 8,15$/jour à 8,20$/ jour.

PREMIÈRE COMMUNION ET CONFIRMATION

Bien que l'école ait longtemps tenu la responsabilité de la préparation sacramentelle des enfants, l'école québécoise se définit aujourd'hui comme laïque et n'assure plus ce rôle afin de respecter la diversité des enfants qu'elle accueille.

Pour obtenir l'information nécessaire, vous pouvez contacter, monsieur Simon Lepage à la paroisse Saint-Eustache au 450-473-3200 au poste 238.

OPP

Merci aux membres de l'OPP pour les décorations du corridor central et pour l'activité du 22 décembre qui ont égayé notre période de Noël.

École Clair Matin

INSCRIPTIONS

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

La prochaine session d'activités parascolaires commencera en février. Vous recevrez l'information **par courriel à la mi-janvier 2018**.

Merci!

LEUCAN

Leucan, association pour les enfants atteints de cancer, tient à remercier chaleureusement tous les enfants qui ont amassé de l'argent lors de la journée de l'Halloween. La somme remise par les élèves s'élève à **475,50$**

Possibilité pour les élèves du préscolaire et du 1er cycle du primaire de transmettre **un dessin**.
Si tu n'as pas accès à un ordinateur, tu peux nous faire parvenir ton nom, celui de ton école, le prénom et le nom de ton prof, en écrivant un court texte d'un minimum de 25 mots à la CSSMI, concours *Je vote pour mon prof!*
430, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache, J7R 6V6.

Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles

cssmi.qc.ca

École Clair Matin

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

ÇA SE PASSE EN JANVIER!

Période officielle d'admission et d'inscription des nouveaux élèves pour l'année scolaire2018-2019

La CSSMI tiendra sa période d'admission dans les écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2018-2019 **du lundi 22 janvier au vendredi 2 février 2018, inclusivement**.

Élèves qui ne fréquentent pas actuellement l'une des écoles de la CSMMI : Le parent doit se présenter à l'école de desserte entre le lundi 22 janvier et le vendredi 2 février 2018. Puisque certaines écoles exigent la présence de l'enfant lors de l'inscription, il est fortement recommandé de communiquer avec l'école pour connaître les modalités particulières et pour prendre rendez-vous.

Élèves nés à l'extérieur du Canada (sauf pour l'adoption au Québec, les citoyens canadiens et les résidents permanents) : Les parents doivent communiquer avec la Direction du service de l'organisation scolaire au 450 974-7000, poste 2313, et ce, avant de se présenter à l'école de desserte.

Pour la réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école de la CSSMI, la réinscription se fera au cours du mois de février 2018 par le biais d'un formulaire disponible sur Internet. Tous les détails seront acheminés aux parents à la fin janvier. Sachez que cette démarche est très importante puisqu'elle permet aux gestionnaires de prendre des décisions éclairées au regard de sa clientèle. De plus, elle permet aux écoles secondaires de procéder au choix de cours de ses élèves.

Pour une information complète sur l'admission, visitez le site de la CSSMI au www.cssmi.qc.ca, onglet *Admission et Inscription*, ou communiquez directement avec votre école de desserte. Dans cette section, vous y trouverez :

- Un moteur de recherche pour trouver une école de desserte
- La liste et le portrait des écoles
- Les dates des soirées d'information dans les écoles et des examens pour les projets particuliers de la CSSMI
- La politique d'admission et d'inscription ainsi que le Cadre d'organisation scolaire tel qu'adopté par les commissaires lors de leur assemblée du 12 décembre 2017

Programmes particuliers offerts au primaire

Pour les parents souhaitant inscrire leur enfant dans un programme particulier offert au primaire (vocation musicale, éducation internationale ou programme alternatif), des soirées d'information sont prévues en janvier et février 2018. Des examens d'admission sont aussi obligatoires pour certains programmes.

Pour connaître les dates précises des soirées d'information et des examens d'admission, consultez le www.cssmi.qc.ca, onglet *Écoles/Programmes particuliers*.

En route pour la réussite!

Les élèves de la CSSMI entament la 2e partie de leur année scolaire. Ils sont en route pour la réussite! Ils ont le défi de terminer l'année, soit avec un diplôme en main, soit en ayant obtenu les notes pour franchir un autre échelon l'an prochain. Le personnel de la CSSMI est toujours mobilisé pour les encourager à persévérer grâce, entre autres, à l'appui des parents, des partenaires et de la communauté.